

RÈGLEMENTATION DES PISCINES PRIVÉES À USAGE COLLECTIF

OBJECTIFS

Connaître les normes et réglementations applicables aux piscines privées à usage collectif afin de réaliser ses interventions dans le respect des valeurs définies par les Agences Régionales de Santé (ARS).

CONTENU

- Classement et réglementations des piscines privées à usage collectif.
- Normes et recommandations
- Cadre d'intervention de l'ARS
- Règles d'hygiène des piscines : eau, sols, air
- Risques sanitaires pour les baigneurs
- Surveillance sanitaire : auto-surveillance et contrôles ARS

PUBLICS

Tout public.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

DÉLAI D'ACCÈS

1 fois par an

MODALITÉS D'ADMISSION

Sans modalité particulière

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

INTERVENANTS

Tous nos formateurs sont des professionnels de la Piscine ou des experts membres de la CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

VALIDATION

Attestation de fin de formation

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

350 € (coût maximal de la formation)

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Autres financements

Financement individuel

[Plan de développement des compétences](#)

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS / EMPLOIS

Gestion / Encadrement : Responsable de piscine collective, gestionnaire d'hôtel, camping ou résidence avec piscine.

Sécurité / Hygiène : Responsable hygiène et sécurité, agent de contrôle qualité eau, animateur prévention.

Technique / Maintenance : Technicien de maintenance d'équipements aquatiques, installateur/mainteneur de piscines.

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.



DURÉE INDICATIVE

7 heures

DATES DE SESSION(S)

Nous consulter

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme

Lycée Gustave Jaume
Avenue Henri Becquerel
26700 PIERRELATTE

CONTACT

04 75 82 37 90

formation.piscine@greta-0726.fr

À NOTER

Arrêté du 14 septembre 2004 : mesures techniques et de sécurité dans les piscines privées à usage collectif
Arrêté du 7 avril 1981 et du 11 sept 1995 : dispositions techniques applicables aux piscines
Décret du 26 Mai 2021 : modifiant l'arrêté du 7 Avril 1981.

Cette formation s'adresse à des personnels de collectivité ou d'entreprise de piscine, souhaitant mettre à jour leurs connaissances.



INDICATEURS 2025

Cette formation étant nouvellement proposée par le GRETA Ardèche Drôme, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance. Nous nous engageons à les partager dès qu'ils seront

MAJ le 20/05/2026

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.